

# SOUS LE PLANCHER

ORGANE DU  
SPÉLÉO-CLUB DE DIJON



“ Il y a en ces lieux moult grottes ou  
cavernes dans la roche : ce sont antres  
fort humides et à cause de cette  
humidité et obscurité on n’ose y entrer  
qu’avec grande troupe et quantité de  
flambeaux allumés”.

n°4-5 - 1957

Bonyard, avocat à Bèze 1680

# MIROITERIE DU CENTRE-EST

GLACES - VERRES ET PRODUITS SPECIAUX  
DE SAINT-GOBAIN - ANICNE - BOUSSOIS  
GLACES ARGENTEES, FAÇONNEES - VERRES  
A VITRES - INSTALLATIONS DE MAGASINS

9, Bd DE STRASBOURG - DIJON - TÉL 32.20 17

LIBRAIRIE

# DAMIDOT

13, Rue des Forges

DIJON

Téléphone  
32.14.69

# SPORTS - PLEIN AIR

EQUIPEMENTS - VÊTEMENTS

## PAROT-SCHADECK

6, PLACE DES DUCS, 6

Téléphone 32.43.53

DIJON

ARTICLES DE SPORTS POUR TOUS LES SPORTS

# PHOTO COLLIN

22, RUE DE LA PRÉFECTURE  
DIJON

PORTRAITS  
Photos Industrielles  
Publicitaires  
Reportages  
Micro-Films -- Travaux d'Amateurs

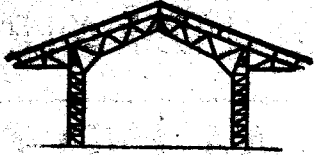
# HORLOGERIE BIJOUTERIE

## Barbezat

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE NATIONALE D'HORLOGERIE DE BESANCON  
ANCIENNE MAISON P. BARBEZAT, FONDÉE EN 1890

12, RUE PIRON  
DIJON

TELEPHONE 32.35.77



CONSTRUCTION / MÉTALLIQUES

**J. ESTIOT & Co**

73, Rue du Transvaal

**DIJON**

**Bois**  
**LÉON VERMOT & FILS**

TÉL. 32.21.40

**MATÉRIAUX**

43, Rue de Lenoir, DIJON

CONTREPLAQUÉS : NOVOPAN  
STRATIFIÉS - DUROLAC  
CHAUX -- CIMENTS, ETC...



**CHOCOLAT**  
**LANVIN**

DEMANDÉ HIER  
EXIGÉ DEMAIN

**CINÉ-PHOTO**

*Etablissements*

**DARBOIS**

*J. Darbois & Co*

17-19, rue du Chapeau-Rouge,

**DIJON**

Appareils et  
équipements  
de Laboratoire

**L'ARMURERIE DES FORGES**

PILES BLINDÉES - BOITIERS ÉTANCHES  
TOUS ARTICLES PYROTECHNIQUES  
SIGNALISATIONS  
FUMIGÈNES, etc...

**CHAILLET P. & F.**

15, Rue des Forges, 15

**DIJON**

Télé. 32.06.53

- S O U S L E P L A N C H E R -

O R G A N E D U S P E L E O - C L U B D E D I J O N

F O N D E E N L 9 5 0

-o-

- S O M M A I R E -

LE GISEMENT PALEOLITHIQUE DE GENAY.  
LES MINES DE FER EN CÔTE D'OR.  
CONTRIBUTION A L'ETUDE DU GRAND MURIN.  
COMITE SCIENTIFIQUE D'ETUDE DES CAVITES DE CÔTE D'OR.

-----

ATTENTION, N'ÓUBLIEZ PAS VOTRE ABONNEMENT POUR 1958 S.V.P.

Le Rédacteur et le Gérant, tout en se réservant le droit de choisir parmi les textes qui leurs sont adressés, laissent aux auteurs une entière liberté d'expression, mais il est bien entendu que les articles, notes et dessins n'engagent que la responsabilité de ceux-ci.

Tous droits de reproduction des textes et illustrations rigoureusement réservés.

-o-

N° 4. Juillet - Aout 1957

LE GISEMENT PALEOLITHIQUE DE GENAY

par R. RATEL  
-----

SITUATION.

Le village de Genay est situé à environ 5 km à vol d'oiseau au N.O. de Semur en Côte d'Or; il est traversé par l'Armançon, petite rivière poissonneuse, qui serpente entre les collines de l'Auxois avant de se jeter dans l'Yonne. Dans cette riche région, où l'élevage et la culture occupent une place prépondérante, l'on ne voit que verdoyants pâturages et terres fertiles s'étalant le long des rivières ou s'accrochant aux flancs des coteaux.

Non loin du village, à deux km en direction Nord, se trouve la Montagne de Cras que surmonte un plateau d'où l'on jouit d'un magnifique panorama sur Semur et les contreforts du Morvan. Ce plateau est bordé, au Sud, par une corniche calcaire que l'érosion démantèle inexorablement et dont la hauteur moyenne est de 5 à 10 mètres. En descendant de la falaise en direction du vallon on trouve, tout d'abord, une région tourmentée encombrée de gros blocs éboulés parmi lesquels poussent des broussailles chétives et une herbe maigre. Après avoir parcouru environ 120 mètres à travers ce chaos, on pénètre dans une zone boisée, véritable forêt vierge où parmi quelques chênes et hêtres s'entrelacent des ronces, des broussailles et des lianes. A la sortie de ce petit bois, naît la source Saint Côme, anciennement captée pour les besoins de la commune. Puis, si l'on continue à descendre, de vastes pâturages alternent avec quelques vignes jusqu'à la route qui relie Genay à Chevigny, en suivant, dans la vallée, un petit affluent de l'Armançon.

Une différence de niveau de plus de 200 mètres sépare ce point du sommet de la falaise.

Mais revenons à la partie la plus touffue de la forêt que nous avons traversée, car c'est là que se situe le chantier de fouilles que dirige Mr. l'Abbé JOLY, Directeur des Antiquités Préhistoriques de la Circonscription de Dijon, chantier où, depuis plusieurs années, d'importants travaux ont été entrepris.

### FOUILLES ANTERIEURES.

Il y a environ une centaine d'années, plus précisément entre 1840 et 1870, la Société des Sciences Historiques et Naturelles de Semur, sous la direction de Mr. COLLENOT, effectua des recherches en cet endroit. L'attention avait été attirée, dit-on, par la découverte d'une dent de mammoth qu'y fit un berger: ce fut le point de départ des travaux de prospection entrepris par cette société.

Le matériel mis à jour permit de conclure qu'il appartenait à une civilisation très ancienne que l'on pouvait rattacher au Paléolithique. Les travaux durèrent jusqu'en 1865, année durant laquelle ils furent abandonnés.

### FOUILLES ACTUELLES.

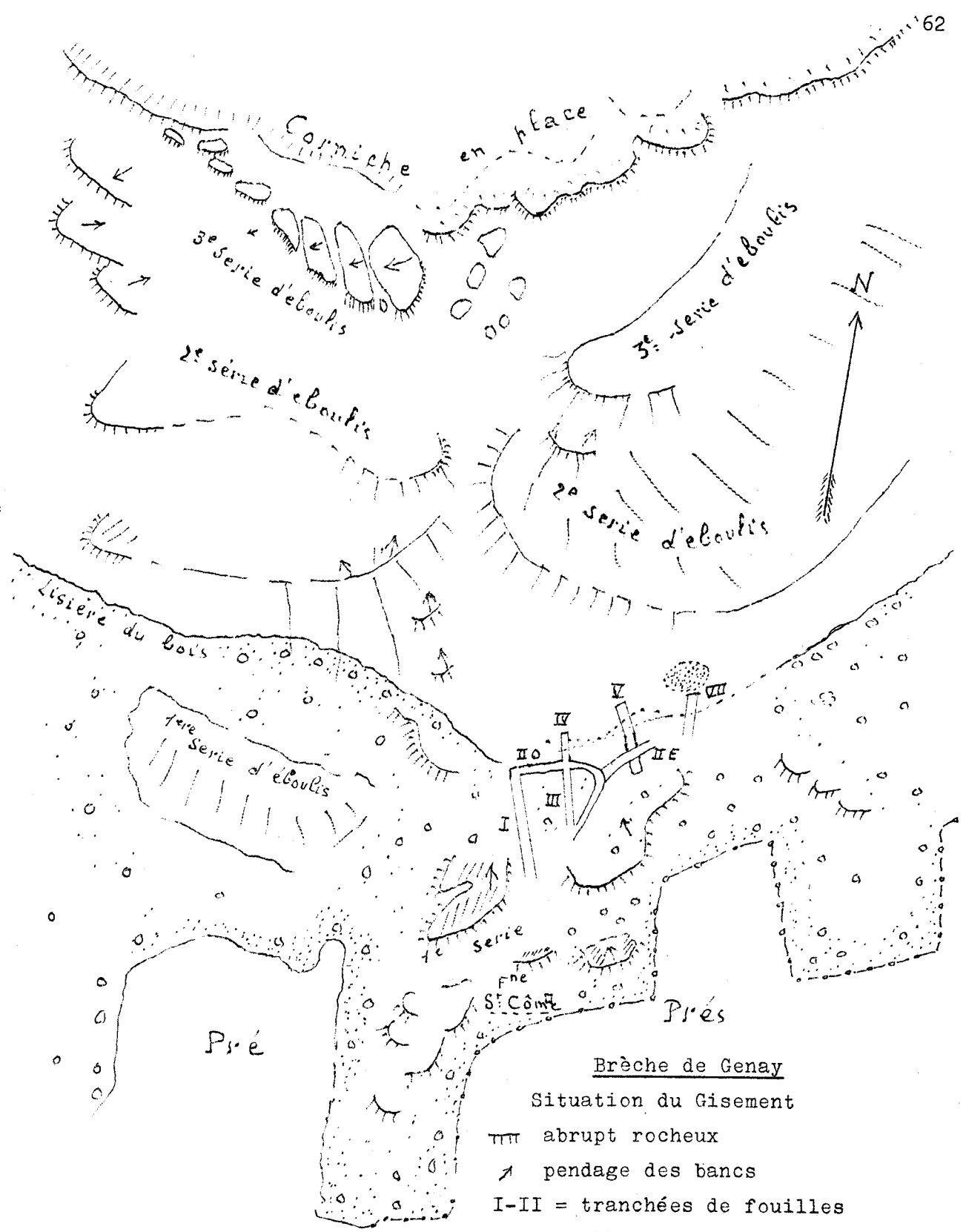
C'est en 1947 que Mr. l'Abbé JOLY, assisté de l'Abbé PUISSEGUR, Professeur à Flavigny, décida de reprendre l'étude de ce gisement qui, à priori, semblait être particulièrement intéressant.

Après un débroussaillage fastidieux pratiqué dans ce maquis infesté, paraît-il, de vipères (on en vit effectivement quelques unes) il fut possible de circuler plus facilement dans le sous-bois et d'y effectuer, durant plusieurs années, une série de sondages. Ceux-ci furent conduits avec un soin particulier et s'étendirent non seulement au boqueteau mais aussi aux friches avoisinantes.

Ces investigations préliminaires révélèrent que, sur plusieurs centaines de mètres carrés, existaient des vestiges qui marquaient indubitablement la présence de l'Homme.

On se trouvait donc en présence d'un campement de plein air très étendu, dont il était difficile de préciser la superficie et l'importance. Toutefois, comme il était matériellement impossible de pratiquer des fouilles sur une telle étendue, il fut décidé, en fonction des enseignements des sondages, de choisir un secteur bien déterminé et de délimiter un premier champ de fouilles.

Les emplacements des futures tranchées furent piquetés et le matériel lourd, comprenant 80 mètres de voies "Decauville" et 3 wagonnets, fut hissé sur place. Enfin, un baraquement fut édifié près du gisement; primitivement destiné au dépôt de l'outillage et du matériel recueilli lors des fouilles, il s'étendit à de multiples usages; abri, salon, salle à manger



Brèche de Genay  
 Situation du Gisement  
 IIII abrupt rocheux  
 ↗ pendage des bancs  
 I-II = tranchées de fouilles  
 Echelle: 1 cm = 15 m.  
 (d'après dessin Abbé JOLY)

laboratoire et même dortoir. Durant la période d'occupation l'électricité y est même installée grâce à des accumulateurs.

C'est en 1954 qu'eut lieu la première campagne de fouilles officielles qui commencèrent par l'attaque de plusieurs tranchées simultanément. Durant les années 1955 et 56 le dégagement des tranchées I, III et V se poursuivit, les tranchées II Est et II Ouest recoupant les premières; enfin la IV était amorcée.

En 1957, l'avancement des fouilles a été continué dans l'ensemble du gisement et, en outre, la tranchée VII était ouverte. Quant à la VI elle est momentanément abandonnée.

On jugera de l'importance de ces travaux quand on saura que quatre de ces tranchées s'avancent en direction Nord, c'est à dire en plein coteau, et que leur sol, parti à niveau, est maintenant à plus de 4 mètres en dessous du terrain naturel environnant.

Les déblais, dont l'évacuation est faite par les wagonnets, constituent maintenant trois importants cônes d'éboulis dont le volume est à ce jour estimé à 800 m<sup>3</sup> environ.

Ces chiffres montrent clairement l'ampleur du travail accompli sur ce chantier. Aussi, une organisation rationnelle a-t-elle nécessité l'appel à des ouvriers spécialisés et une répartition des différentes équipes suivant leurs capacités. En plus des 10 ou 12 personnes qui se répartissent le travail, suivant leur âge et leurs désirs, les moyens mis en oeuvre sont également importants; un compresseur alimente une perforatrice et un marteau piqueur: la première permet de forer des trous dans les blocs trop volumineux pour que la cheddite puisse les faire voler en éclats: le second, qui vous assourdit de son crépitement, sert à broyer un banc de brèche trop compact ou à disloquer des blocs agglomérés.

Dans une autre tranchée des terrassiers manient la pioche et derrière eux des pelleteurs chargent les wagonnets:

Là, un apprenti bucheron vient d'abattre un arbre pour servir à l'installation d'une barrière:

A quelques mètres de là on installe un escalier:

Plus loin, un photographe est à l'oeuvre, profitant d'un moment d'éclairage convenable pour fixer des pièces intéressantes que l'on vient de mettre à jour:



Un topographe arpente le gisement et procède au piquatage des fouilles ultérieures:

Ailleurs, trois femmes et un enfant, le pinceau à la main, dégagent avec précautions des ossements de leur gangue terreuse:

Ici, un spécialiste ganté et muni d'une pince, procède à des prélèvements d'échantillons de charbons:

Enfin, les wagonnets sillonnent les voies, poussés par des techniciens se prétendant maîtres (?) dans l'art d'...éviter les déraillements.

Au milieu de cette fourmilière dont les occupants constituent un groupe remarquable par la camaraderie et l'esprit d'équipe qui les anime, le Directeur des fouilles, l'Abbé JOLY, toujours infatigable, est partout à la fois, creusant, surveillant, conseillant, aidant.

#### Comment expliquer la présence d'un habitat en cet endroit?

Comme nous l'avons vu, et les fouilles récentes le confirment encore, il est indéniable que des tribus ont occupé jadis le flanc sud de la Montagne de Cras.

On constate que le gisement est adossé au pied de la corniche et qu'il est exposé au Midi, donc bien ensoleillé et à l'abri des vents du Nord.

De plus, il est à proximité du Plateau de Cras d'où l'on découvre un vaste horizon; enfin, la fontaine St.Côme coule au pied de l'habitat.

Toutes ces considérations permettent de supposer que des populations ont choisi cet endroit pour sa situation élevée, son exposition, sa salubrité et surtout son point d'eau.

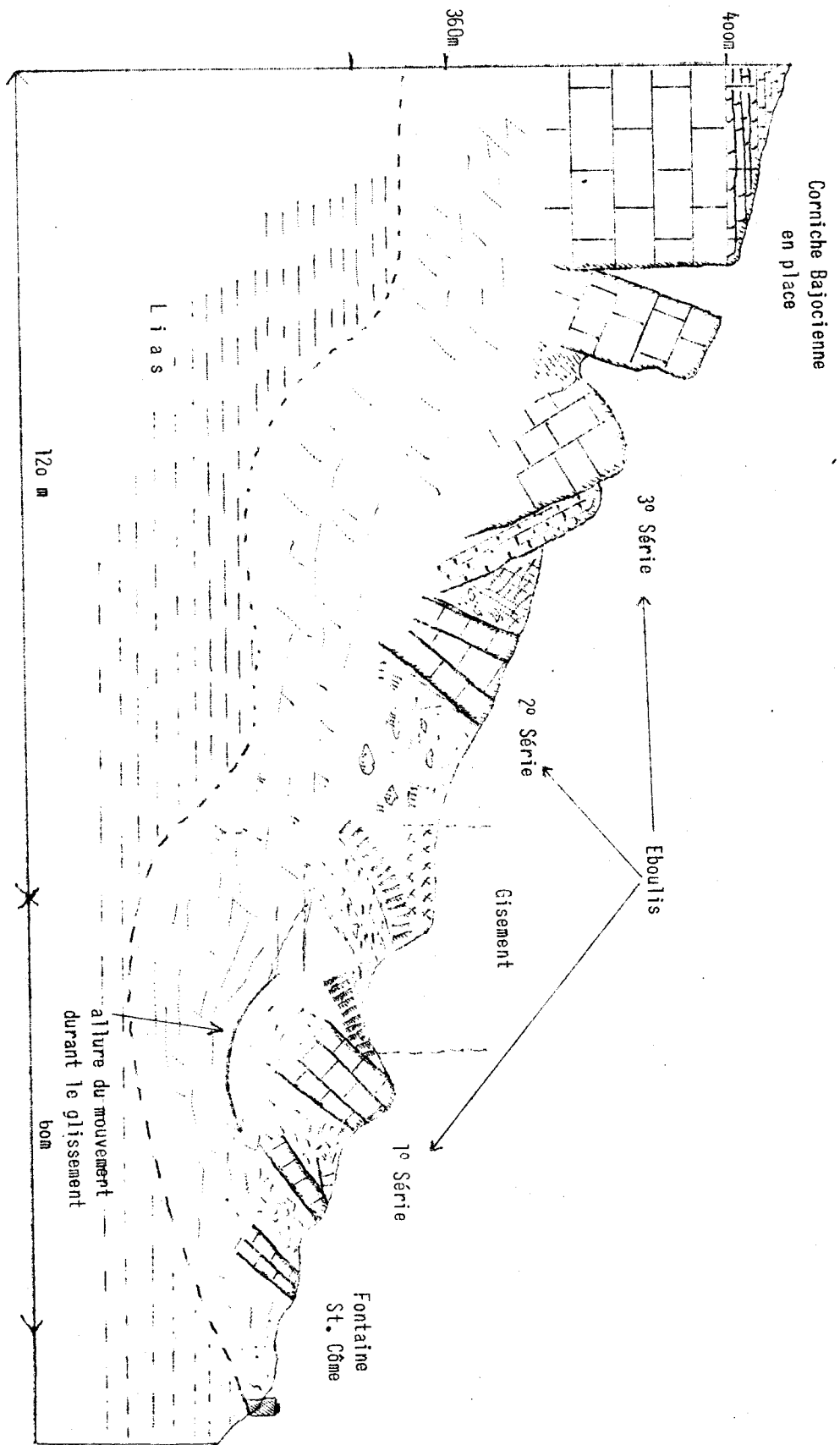
De plus, les nombreux rochers qui proviennent de l'effondrement de la falaise ayant glissés le long du coteau constituaient alors un chaos dantesque; dans cet amoncellement de blocs énormes, il était très facile de se cacher et d'y construire des abris de branchages: c'est pour ces motifs que l'on peut qualifier ce genre d'occupation "d'habitat entre roches".

#### Aspect géologique du gisement.

En consultant la coupe ci-jointe, on voit que le plateau de Cras se développe dans la totalité de l'étage Bajocien, sur une épaisseur de 50 mètres environ. Les eaux d'infiltration se rassemblent à sa partie inférieure sur une plaque de Lias imperméable, formant une nappe souterraine dont l'exu-

N

S



GENAY Situation du Gisement

(d'après dessin Abbé JOLY)

toire forme la fontaine Saint Côme.

L'érosion a découpé la falaise en blocs de fortes tailles qui, glissant ou culbutant en direction du vallon sur un sol d'éboulis antérieurs peu stables, se sont finalement immobilisés à des niveaux variables et suivant des inclinaisons différentes.

Puis, par suite de l'apport de matériaux beaucoup moins volumineux, les espaces vides entre les blocs se sont colmatés, le terrain se nivelant progressivement; l'herbe, les buissons, les arbustes s'y sont implantés, créant le paysage que l'on retrouve de nos jours.

Lorsque les rochers se sont immobilisés en position verticale ou inclinée, ils ont subi la pression des matériaux qui se sont accumulés contre eux, ce qui, à la longue, a eu pour conséquence de les faire basculer. Il en est résulté que les matériaux de surface, répartis en couches successives ont été écrasés, étirés, brisés ou comprimés; c'est ce qui explique que, lors des fouilles, on ne retrouve pas d'ossements en parfait état, pas plus qu'il n'est possible de découvrir en place un squelette, soit humain, soit animal.

Un exemple concret est d'ailleurs nettement visible à quelques mètres de la baraque qui est édiflée sur un bloc ayant subi un semblable déplacement.

Contre le rocher (voir Fig.I page suivante) les matériaux se sont accumulés en plusieurs couches, avec au sommet une croûte de brèche compacte.

La partie inférieure du bloc ayant glissé en direction du vallon (fig.2), une cassure s'est produite en arrière; tandis qu'une partie des matériaux demeurait en place, ceux au contact du rocher descendaient avec lui, ce qui a donné lieu à un dénivellement de l'ordre de deux mètres.

L'ouverture des tranchées a permis ainsi de relever les positions des différents lits qui ont colmaté les espaces libres entre les rochers et de suivre les déplacements qu'ils ont subis.

On a donc pu expliquer pourquoi les vestiges d'occupation humaine se rencontrent à des profondeurs différentes.

Toutefois, les fouilles sont loin d'être terminées et il est certain que d'ici quelques années il sera possible de se faire une idée très précise sur l'ensemble des couches et leurs mouvements.

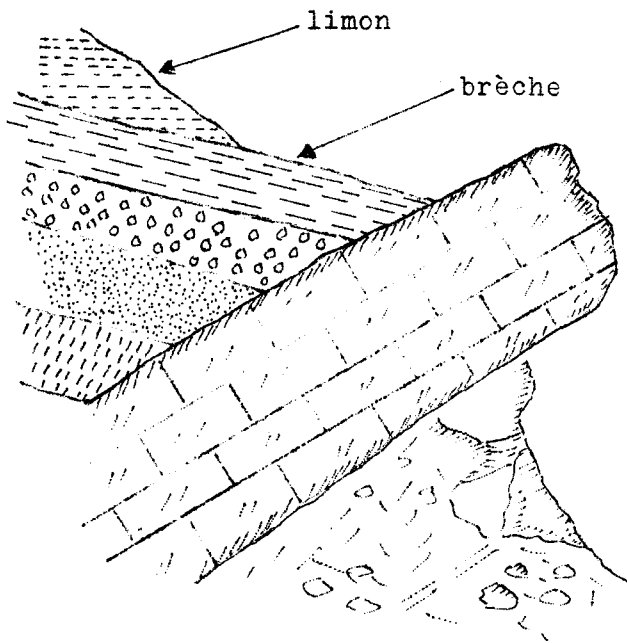


Fig. 1

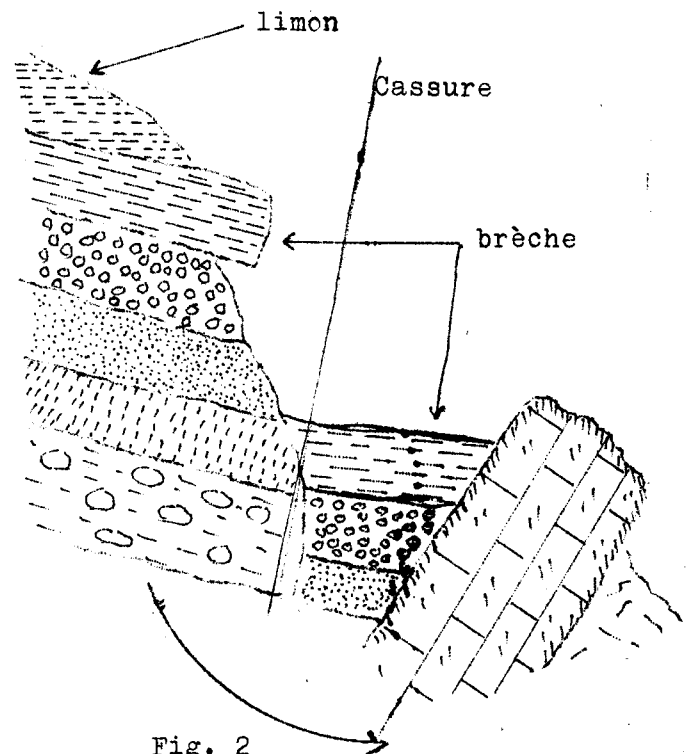


Fig. 2

### Que découvre-t-on en fouillant?

Les vestiges essentiels mis à jour se répartissent ainsi:

- a) industrie lithique:
- b) ossements animaux:
- c) ossements humains.

- L'industrie lithique est largement représentée par une abondance de silex dont l'examen détaillé a nécessité une étude qui n'est pas encore terminée; toutefois, il est permis d'avoir une vue d'ensemble d'après les caractères typiques des principales pièces; de nombreux éclats, peu de pointes, quelques instruments laminaires et surtout, des racloirs.

Cette industrie relève d'une technique moustérienne.

- Les ossements d'animaux sont extrêmement fragmentés, les uns par le fait de l'homme, les autres par des actions naturelles; toutefois, on en a trouvé de moins endommagés qu'il a été possible d'identifier. En outre, l'examen des dentitions, qui ont beaucoup mieux résisté, a confirmé les déterminations faites d'après les ossements.

On a ainsi constaté que les hommes de Genay ont fait une grosse consommation de chevaux; le bison en quantité moindre et si le renne, le cerf et le mammoth se rencontrent quelquefois, les carnassiers, hyène, loup et lion sont beaucoup plus rares.

Enfin on a reconnu encore des restes de marmottes et de petits rongeurs.

Les ossements humains sont extrêmement rares: c'est en 1955 qu'ont été découverts les fragments d'un crâne humain qui primitivement était intact; les plus importants de ces fragments appartiennent à la partie gauche du frontal; ils montrent une arcade sourcillière très saillante et un front assez bas. Bien que les maxillaires soient détruits, les dents, supérieures et inférieures mêlées, avaient encore une disposition en arc de cercle.

L'étude de cette importante trouvaille a été confiée au Professeur VALLOIS; mais dès maintenant on peut dire qu'il s'agit d'un homme du type dit de Néanderthal aux caractères nettement accusés.

#### Conclusions.

Les divers vestiges caractéristiques découverts dans ce gisement ont permis de se faire une idée générale sur les populations installées en cet endroit, toutefois, il faudra encore des années de fouilles pour compléter les renseignements recueillis.

A la question maintes fois posée: à quand remonte cette occupation? il est très difficile de répondre: en effet, la chronologie relative aux divers gisements du Paléolithique est délicate à établir.

L'examen au  $C^{14}$  des charbons recueillis, l'étude géologique des sédiments, l'analyse pollinique, pourront peut-être donner des indications plus précises. Quoi qu'il en soit, d'après les découvertes effectuées, il ressort que l'on se trouve en présence d'un gisement du Paléolithique moyen; il est donc permis de lui attribuer une cinquantaine de milliers d'années, peut-être plus, peut-être un peu moins.

Il faut attendre de connaître le résultat des travaux en cours et souhaiter que les prochaines campagnes viendront couronner par un succès retentissant le dur labeur entrepris avec confiance et volonté par l'Abbé JOLY et ses compagnons.

LES MINES DE FER EN CÔTE D'OR

par R. RATEL

(suite)

Nous donnons dans le tableau ci-après la liste, par ordre alphabétique, des lavoirs et patouilllets de Côte d'Or, qui ont été légalement permissionnés au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, avec pour chacun d'eux, leurs propriétaires, leurs dates de création ou de maintien, leurs emplacements et le nom du cours d'eau sur lequel ils étaient installés.

Patouilllets	Lavoirs		Lieux	Propriétaires	Créé en	Main- tenu en	Cours d'eau	Cessation d'activité
	Bras	Chevaux						
	1		Ampilly	Couturier	?	1828	Seine	
1			"	"	1807		Seine	
		1	"	"	1837		Seine	1840
	2		Argilly	Bon d'Archiac	1835		Meuzin	1837
1			"	"	1837		Meuzin	
1			"	Cordelier	1837		Meuzin	1842
1			Beaune	de Boyllongne	1836		Puits Forgeotte	
1	4		Bèze	Rochet	1829		Bèze.	
2			Bèzeotte	Blandin	?		Bèze.	
2			"	Ménans		1851	Bèze.	
2			"	Lecourt		1844	Bèze.	
	10		Bissey-la-Côte	Vve Darnel		1841	eaux pluviales	
1			"	Belgrand	1832		ruisseau	
	3		Bligny s/Ouche	Lebreuil		1858	rû de Chanton	
1			Boudreville	Pétot	1832		Aubette	
1			"	"	1837		Aubette	
	1		Brazey en P.	Magnien	?		Vouge	
1			Brion s/Ource	de Jully		1833	Ource	
1			"	Belgrand	1839		Ource	

Patrouilles	Lavoirs Bras Chevaux	Lieux	Propriétaires	Créé en	Main- tenu en	Cours d'eau	Cessation d'activité
1		Brion s/Ource	Cailletet	1852		Ource	
1		Broindon	Thoureau		1850	Patouill?à vapeur	
1		Buffon	Lebreton		1810	Armançon	
1		Chamesson	Ravelet	1836		Seine	
	1	Champagne s/Vin	Brilot	?		puits	
	2	" "	Damotte		1842	source	
1		Chatillon s/S.	Bougueret		1848	Seine	
	1	Charmes	Anthony	1840		fontaine	1847
	1	Charmes	Blandin		1851	source	
	1	Cheuge	Ménans	?		source	1852
	31	Courban	Bougueret		1852	fontaine Virey	
1		Courchamp	Thoureau	1835		source	
	1	"	Forgeot	1835		Vingeanne	
	5	"	Commune	?		Vingeanne	
1		Courcelles	Bougueret	1837		fontaine	
	12	Erecey s/Tille	Demartinecourt		1851	source	
1		Crepand	Duboutet		1833	Dandarge	
	1	Crimolois	Veyrou	?		puits	
	1	"	Magnien	?		puits	
	1	Cussey les F.	de Mandat Grancey		1851	Tille	
1		Curtil Vergy	Mollerat	?		Meuzin	
	1	Dampierre	Rochet		1843	Vingeanne	1852
	3	"	Duchon	?		source	1846
	1	"	Duchon	1846		source	
1		Dienay	Lechêne	1843		Ignon	
1		"	Vve Darbois	1832		Ignon	1848
1		Drambon	Gousset	1851		Bèze	
	12	1 Epagny	Huot	1827		source St.Benigne	
	10	Epoisses	de Nansouty	?		etang	
1		Etrochey	Martenot	1824		Seine	
2		"	Poussy	1824		Seine	

( à suivre)

CONTRIBUTION A L'ETUDE DU GRAND MURIN  
(Myotis myotis Borkh.)

---

par P. et J.CONSTANT, Section Biologie du S.C.D.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

N.B. Nous prions tout d'abord nos lecteurs de bien vouloir se référer à l'étude de nos éminents collègues, MM. GOGUYER et Dr GRUET, décrivant en détail une mise-bas d'une espèce voisine de chauves-souris, le Murin à oreilles échancrées (Myotis emarginatus Geoffroy); cette étude, parue dans le N° 1957-2 de "Mammalia", a été portée à notre connaissance alors que l'article ci-après était déjà composé; la comparaison de nos observations et de celles de nos collègues permettra, nous le souhaitons, à d'autres chiroptéristes d'approfondir le sujet dès l'été prochain.

OBSERVATION D'UNE MISE-BAS.

Ayant eu la chance de découvrir, dans le courant de mai 1957, grâce aux indications d'un vieil horloger qui connaît toutes les églises de Dijon et leurs recoins, une colinie d'élevage de Myotis myotis dans les combles d'une église voisine de notre domicile, nous pûmes, lors de visites fréquentes entre mi-mai et début juillet, baguer la presque totalité des mères adultes, puis des jeunes au fur et à mesure de leur naissance, et effectuer de nombreuses reprises multiples (sujets capturés plus de trois fois) riches en enseignements ( pesées, mensurations, modalités d'habitat, etc...).

L'imminence très apparente de la mise-bas chez quelques mères, au début juin, nous incita à organiser un "élevage" à domicile, afin de pouvoir observer en détail les mises-bas proprement dites.

Mais l'expérience faillit être infructueuse car les petits naissaient toujours entre 13 et 14 heures, et ceci, plusieurs jours de suite, au moment où nous prenions notre repas dans une pièce voisine! Le samedi 8 juin, il ne nous restait qu'une mère gestante, et comme quelques "poussées" se manifestaient vers 13 heures, nous maintînmes une garde permanente et attentive auprès de la parturiente: un notable abaissement de la température



fut sans doute la cause du décalage horaire de la mise-bas, qui n'eut lieu qu'en fin d'après-midi.

Notre sujet d'expérience commença ses premières poussées vers 13 heures, dans le garde-manger qui servait de domicile à notre élevage. Son rythme respiratoire de 180 à 11 heures était passé à plus de 360, avec des ralentissements réguliers pendant lesquels augmentait sensiblement l'amplitude des mouvements respiratoires. Cette "gymnastique pulmonaire" n'était pas sans rappeler étrangement les exercices de relaxation préliminaires recommandés par les méthodes actuelles d'accouchement sans douleur.

Il conviendrait en fait de renouveler ces observations à la lumière des techniques variées d'accouchement sans douleur, en faveur depuis quelques années dans certaines maternités et cliniques. Il est à noter que le "travail" pendant toute l'opération, nous parut s'effectuer avec une aisance remarquable, et une absence apparente de manifestations de souffrance (contractions, crispations, cris). Il serait intéressant lors d'observations analogues, à l'avenir, d'essayer au préalable de déterminer si ce fait dépend ou non de l'âge de la mère (primipare ou multipare), pour chaque espèce.

Les premières poussées violentes furent observées vers 15 h 55. Ce furent des gonflements rythmés de la région péri-vaginale, toutes les demi-secondes, pendant une dizaine de secondes. Ensuite, période de repos d'une demi-heure.

- 16 h 27: Une très forte poussée unique, qui fait s'entrouvrir l'orifice vaginal jusqu'à un diamètre de 1,5mm environ.

- Nouvelle période de repos de plus d'une demi-heure. L'accouchement proprement dit commence alors, et durera 25 minutes exactement.

17 h 10: Une très forte poussée fait apparaître à l'extérieur une sphère de couleur très foncée, luisante, de diamètre 5mm environ, que la suite nous montrera être le genou droit.

- 17h13: Le genou sort en une seconde, ainsi que la moitié de la jambe. La mère se penche (en se courbant vers le haut, puisqu'elle est en position tête en bas) pour lècher le petit, en "massant" du bout du museau la base du pourtour de la sphère; elle reprend au bout d'une minute la position en extension.

17h17: La jambe entière sort, mais le pied reste encore caché, et bloque le passage, ce qui se traduit par une curieuse formation en trapèze renversé, composée du tibia, transversalement, parallèle à la face ventrale de

la mère, prolongé par deux segments obliques à l'extrémité non encore complètement dégagée, qui sont la jambe d'une part et la cheville de l'autre.

- 17h22: La patte droite sort d'un seul coup, en se détendant brusquement et la gauche suit 4 secondes après. Le corps est sorti jusqu'au bassin les jambes s'agitent dans le "vide".

- 17h24: Les deux avant-bras sortent, repliés, collés au corps, les pouces seuls, bien dégagés, s'agitant. La tête reste coincée. La mère soutient le petit à l'aide de sa membrane interfémorale repliée.

- 17h27: Après quelques essais infructueux, le petit arrive à agripper, très solidement semble-t-il, des touffes du poil ventral de la mère, tant avec les pattes postérieures qu'avec les pouces, et opère des tractions répétées et, chose remarquable, régulières (toutes les dix secondes environ), pour dégager sa tête. Le cordon longe la face ventrale du petit, passant sur le côté du cou.

- Quelques minutes de repos, puis: 17h35: Lors d'une coïncidence entre une poussée de la mère et une traction du petit, la tête sort d'un coup, comme un bouchon qui saute. Aussitôt la mère pousse du museau le petit - en lui faisant exécuter un demi-tour tête-à-queue sur place - vers le téton droit, auquel il s'agrippe en commençant aussitôt à têter. Elle se met ensuite à le lécher - et à le sécher - entièrement, en commençant par la tête, le dos, puis le ventre, les pattes postérieures, puis les ailes - encore rudimentaires - en les dépliant entièrement, puis en les repliant plaquées au corps.

Le cordon ombilical, d'une longueur de 55mm ne sera sectionné par la mère que 2 h  $\frac{1}{2}$  plus tard, à environ 12mm de la peau, au moment où le placenta est expulsé, et aussitôt avalé, par la mère. Il se dessèchera rapidement, pour n'être plus visible au 4<sup>o</sup> jour.

La naissance de ce petit Murin - du sexe masculin - s'étant passée sans encombre, et la mère semblant s'être accoutumée à la vie en captivité, nous décidâmes de garder la mère et le petit, en nourrissant la mère chaque soir avec des vers de farine (larves de *Tenebrio molitor*). Le petit fut pesé et mesuré (avant-bras) chaque soir pendant le repas de la mère. Pendant une huitaine de jours (cette période correspondant par ailleurs à celle pendant laquelle le petit garda les yeux fermés), lorsque nous ouvrions la cage dans la journée ou tard dans la nuit, nous trouvions toujours le petit suspendu à sa mère, en train de têter sans discontinuer. Puis la mère refusa le petit

pendant le jour, ne l'acceptant que quelques heures, après son repas. Il est d'ailleurs évident que, les premières dents se développant, la mère ne pourrait supporter en permanence les efforts de tétée d'un petit de plus en plus lourd, robuste et vorace. Nombres de mères, Murins et Minioptères, observées par nous en fin de période d'allaitement, présentaient en fait des excoriations, voire des écorchures, provoquées par les petits en tétant. Ces excoriations disparaissent après l'époque du sevrage, au bout de quelques jours.

#### HORAIRE DES TETÉES.

Il serait intéressant, en observant diverses colonies d'élevage, de déterminer si les heures des tétées, lorsque le petit a déjà poussé ses premières dents, sont les mêmes pour toutes les espèces, ou, pour une espèce donnée. Nous avons constaté, à la grotte d'élevage (Murins et Minioptères) de Macornay, dans le Jura, que le 20 juillet 1957 le nombre des mères (des deux espèces) présentes pendant le jour est insignifiant en regard du nombre des petits, alors que la plupart de ceux-ci ne sont pas encore sevrés.

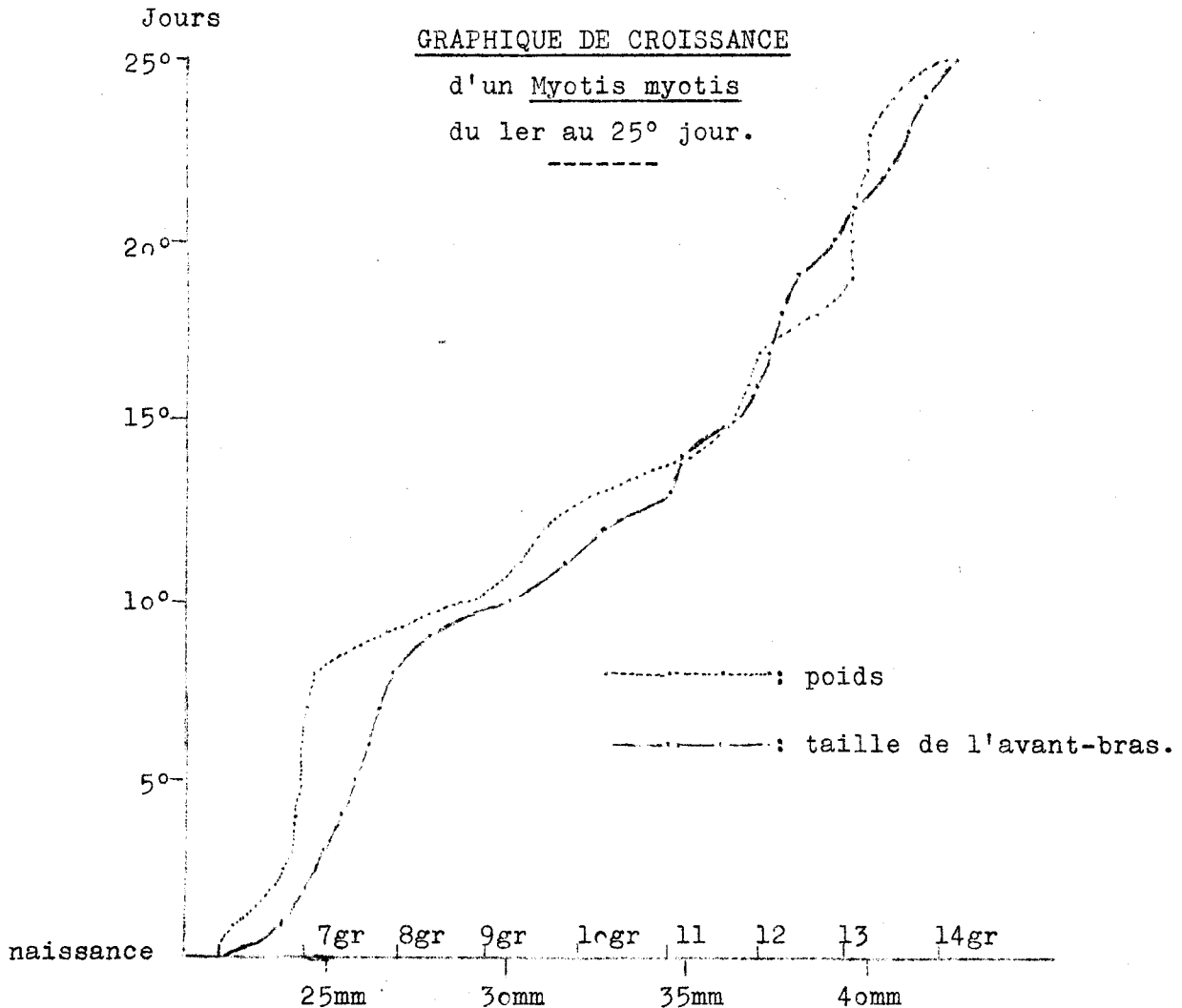
Il est donc très vraisemblable que, pendant une période s'étendant de huit jours environ après la naissance, jusqu'à la date du sevrage, les mères passent le jour dans une grotte voisine - que, dans le cas de Macornay, nous n'avons pu déterminer cette année, faute de temps pour visiter les autres cavités du secteur - et ne rejoignent les petits que pendant quelques heures de la nuit. Quand? Peut-être au retour de leur sortie de chasse? Cela reste à déterminer. Reste à déterminer également si les quelques mères qui demeurent parmi les petits sont simplement des exceptions, ou si elles ne jouent pas en fait le rôle de garde-bébés, sans allaiter elles-mêmes cette année-là; nous avons remarqué chez plusieurs (qui paraissaient très âgées) que les tétons, bien que volumineux, paraissaient desséchés; il s'agirait donc bien de femelles bréhaïgues, qui montaient la garde auprès des bébés, disséminées dans leur masse: il est à noter qu'il s'agissait uniquement de vieilles femelles Murins, qui veillaient à la fois sur les bébés Murins et Minioptères.

Dans le cas de notre colonie dijonnaise, nous avons constaté que, lorsque les petits atteignent une à deux semaines, ils forment un essaim compact, au faite d'une charpente de la nef de l'église, alors que les mères semblent toutes se cacher, par petits groupes, dans des fentes du poutrage d'accès difficile, où il leur est aisé d'empêcher les petits de pénétrer, et à une certaine distance de ceux-ci (plus de 30 mètres, et dans le

carré du transept, à un niveau différent de celui de l'essaim des petits).

CROISSANCE DU PETIT.

Notre mère Murin fut gardée en observation pendant 25 jours après la naissance du petit, des obligations impérieuses nous ayant alors obligé, en raison d'une absence prolongée, de relâcher mère et petit avant que ce dernier n'ait atteint la taille adulte. Mieux que des listes de chiffres, le graphique ci-après donnera un aspect d'ensemble de la croissance du petit, taille et poids. On constate nettement des paliers dans les courbes de poids et de taille, alors que les quantités de nourriture absorbées par la mère furent très sensiblement égales chaque jour. Celles-ci, pour un sujet pesant environ 28 gr., varièrent assez peu, autour de 100 vers de farine par soir (soit environ 10 gr. de nourriture). Un seul jour, la mère avala 140 vers - et ne semblait pas gavée après ce festin.



Des contrôles répétés d'autres sujets, en liberté, de la colonie en question, nous ont montré que le graphique ci-dessus ne doit absolument pas être considéré comme typique, car, par exemple, certains petits avaient atteint, au bout de 20 jours, 42mm d'avant-bras, alors qu'au même âge d'autres ne dépassaient pas 35mm (le nôtre atteignait 39mm). Il semble certain que l'époque où le petit Myotis myotis commence à voler se situe cependant, à très peu près, au moment où son avant-bras atteint 50mm (vers 30 à 40 jours) la taille adulte étant atteinte aux environs de 60mm (vers 45 à 60 jours, selon les individus). En fait, la plupart des spécialistes ont affirmé jusqu'alors que cette espèce est adulte aux environs de deux mois; il faut pourtant remarquer que les sujets de l'année, observés vers la fin de septembre (donc environ à l'âge de 3 à 4 mois) présentent des différences de structure notables avec l'adulte, bien qu'ayant même longueur d'avant-bras; c'est le moment de l'année où la confusion est la plus facile entre un jeune Myotis myotis et un adulte Myotis oxygnathus ( espèce légèrement plus frêle que la précédente. (Voir Guide du Bagueur et Table de Détermination des Chiroptères III° partie, 2° édition, 1957 (1) ).

#### A L'ATTENTION DES BAGUEURS.

Ces observations ayant été effectuées dans le cadre des recherches du Cercle d'Etudes Chiroptéristes (voir "SOUS LE PLANCHER" N° 1957 -1), nous invitons tous les bagueurs intéressés par cette étude à se mettre en rapport avec le Secretariat du Cercle le plus tôt possible - plusieurs mois étant nécessaires pour mettre sur pied une campagne d'observations simultanées.

Ces observations de mises-bas, menées suivant un plan de travail élaboré en commun, devraient donner des résultats importants dès l'été prochain.

Adresser toute correspondance au Secretariat du C.E.C. Centre de Baguage France Est. S.C.D. 16 Bd. Fontaine des Suisses DIJON (Côte d'Or).

---

(1) - En juin dernier, nous annonçons la parution de la Table de détermination des Chiroptères d'Europe Occidentale, dressée par le C.E.C. Une deuxième édition, entièrement refondue, paraîtra à la fin de novembre, sous le titre: "Guide du bagueur et Table de détermination des Chiroptères".

En vente au SPELEO-CLUB de DIJON, au prix de 120 fr. (timbres, mandat, virement CCP: DIJON 633-95). Les bagueurs qui ont déjà en main la première édition recevront la seconde sans frais supplémentaires.

COMITE SCIENTIFIQUE D'ETUDE

DES CAVITES DE LA REGION DE DIJON

Comme nous l'annonçons dans un précédent bulletin, le SPELEO-CLUB de DIJON a constitué un Comité scientifique d'étude des cavités de la région côte d'orientale.

Nous avons le plaisir de présenter, ci-après, la liste, par sections, des spécialistes qui ont bien voulu accepter d'en faire partie et d'étudier ainsi les cavités de notre région et le matériel en provenant.

Nous tenons à leur adresser nos plus vifs remerciements pour le grand service qu'ils nous rendent en nous apportant leur concours, car si cette contribution doit servir à la Science, elle n'en constitue pas moins, pour eux, un surcroît de travail.

Nos lecteurs seront informés, bien entendu, des résultats de ces recherches.

Section GEOLOGIE:

Président de Section: Professeur R. CIRY, Faculté des Sciences de Dijon.

H. TINTANT. Fac. des Sciences Dijon.

Section HYDROLOGIE: J.P.MANGIN. Fac. des Sciences Dijon.

Section PHYSIQUE:

Président de Section: F.TROMBE Directeur au C.N.R.S. Paris.

Professeur BOUCHARD, Faculté des Sciences de Dijon.

ROUSSET, Fac. des Sciences Dijon.

Section ARCHEOLOGIE:

Président de Section: Abbé JOLY, Directeur des Antiquités Pré-historiques. Fac. des Sciences Dijon.

R. RATEL, Délégué SPELEO-CLUB DIJON.

Section TOPOGRAPHIE:

R. VELARD, Géomètre (S.C.D.)

Section BIOLOGIE:

Président de Section: Professeur R. DENIS, Faculté des  
Sciences de Dijon.

Classe des Arachnides.

Araignées et Opilions: Mr.E. DRESCO. Museum Paris.  
Pseudoscorpions: Professeur M. VACHON, Museum Paris.  
Acariens: Professeur J. COOREMAN, Institut Royal  
des Sciences Naturelles de Belgique.

Classe des Crustacés.

Isopodes: Professeur A. VANDEL Faculté des Sciences  
de Toulouse.  
"" Professeur M.LEGRAND, Faculté des Sciences  
de Poitiers.  
Amphipodes:(Niphargus) D<sup>r</sup>.J. BALAZUC, Museum Paris.  
Physiologie Amphipodes & Isopodes aquatiques: Professeur R. HUSSON  
Faculté des Sciences Dijon.

Classe des Myriapodes: M.DEMANGE, Museum Paris.

Classe des Insectes.

Collemboles: D<sup>r</sup>.H GISIN, MUSEUM de Genève.  
Diploures: B. CONDE, Faculté des Sciences Nancy.  
Thysanoures: J. BITSCH, Faculté des Sciences Dijon.  
Pterigotes; -  
Trichoptères: J. BITSCH, Faculté des Sciences Dijon.  
Lepidoptères: "" "" "" "" ""  
Diptères.  
Streblides: D<sup>r</sup>.V. AELLEN, MUSEUM GENEVE.  
Nyctéribies: "" "" "" ""  
Aphaniptères: "" "" "" ""  
Hyménoptères: ?

Coleoptères.

Staphylinides: J. JARRIGE, Museum Paris.  
 Catopides: Dr. H. HENROT, Museum Paris.  
 Carabides: M. COIFFAIT, Faculté des Sciences de  
 Toulouse.

Chiroptères.

Dr. V. AELLEN, Museum Genève.  
 B. CAUBERE, Paris.  
 P. CONSTANT, Spéléo-Club Dijon.  
 B. CANNONGE, Spéléo-Club DIJON.

Parasites sanguins des Chiroptères: Dr. RUFFIE, Faculté de Médecine  
 de Toulouse.

Laboratoire de Parasitologie Paris.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

---

AVIS IMPORTANT

Les échantillons et les animaux recueillis devront être déposés au SPELEO-CLUB de DIJON qui se chargera de les faire parvenir aux spécialistes après tri, préparation et indications de provenance.

---

Nom du Gérant: R. RATEL

Nom et adresse de l'imprimeur: SPELEO-CLUB DE DIJON

16 Boulevard Fontaine des Suisses

DIJON

---

ATTENTION, N'OUBLIEZ PAS VOTRE ABONNEMENT L958 S.V.P.



## ABONNÉS...

*Adressez-vous de préférence aux industriels et commerçants  
dont la publicité paraît dans ce bulletin,  
et faites le connaître*

**Merci !**

*pour vos pansements...*

**SPARAPLAST FOURNIER**

**URGO FOURNIER**

pansement adhésif antiseptique

en vente chez votre pharmacien

S. A. LABORATOIRES FOURNIER - Dijon

**U. S. SPORTS**

64, RUE DU BOURG - TÉL 32.59.89

**VETEMENTS** PLUIE - TRAVAIL - PÊCHE  
SPORTS - CHASSE - SPÉLÉO

**CAMPING** VENTE  
LOCATION

Prix spéciaux pour collectivités

Même Maison : 25, rue de la Manutention - Tél 32.73.23

*Pour vos lunettes*

OPTIQUE

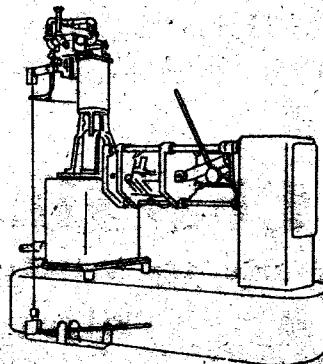
**Jean Garnier**

PLACE DES DUCS - DIJON

Lunettes solaires - Boussoles

Loupes - Baromètres

**MACHINES A COULER  
SOUS PRESSION**



MOULES  
COQUILLES

**E<sup>te</sup> DRESCO, 30, rue Boyer, Paris (XIV)**

ACHETEZ

Vos Vins de Table  
Vos Vins Fins et Spiritueux

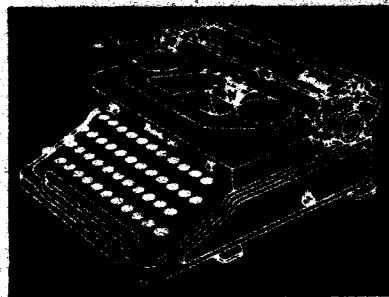
**"Aux Caves Modernes"**

2, RUE BANNELIER, 2

TÉLÉP 32.26.53



DIJON



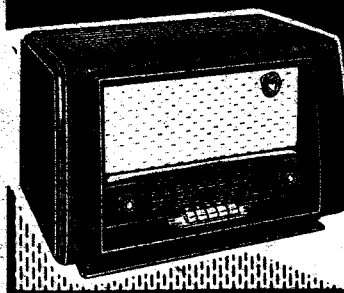
**MACHINES - MEUBLES DE BUREAU**

**Pierre BEAUGEOIS**

12, Place des Ducs-de-Bourgogne

DIJON ===== TÉL. 32.08.59

CRÉDIT...



**SCHNEIDER**

RADIO - TELEVISION

Présente sa nouvelle  
**"GAMME TRANSONIC"**

**S** c'est encore le meilleur.

Documentation et liste de nos agents :  
12, rue Louis-Bertrand - IVRY (Seine) ITA. 43-87+

Psychop

**GARAGE DU CHATEAU D'EAU**

TOUTES RÉPARATIONS AUTO  
TOUS LES PNEUS EN STOCK



**Ets H. Chauvin**

1, Bd de la Fontaine des Suisses



DIJON

STATION DE GRAISSAGE

TIRAGE DE PLANS  
TRAVAUX DE DESSIN  
PHOTOS HELIOGRAPHIQUES

**MICHEL CARRION**

13, RUE DU PETIT-POTET, 13  
DIJON - TÉL 32.57.68